

Communiqué de l'intersyndicale

VISITE de DUSSOPT à ÉVRY Dialogue social ? Mépris TOTAL !

Les syndicats ont été prévenus mercredi en fin de matinée que le secrétaire d'État à Fonction Publique, Olivier DUSSOPT, viendrait le lendemain matin et rencontrerait les organisations syndicales si elles le souhaitaient.

Nous connaissons la pratique qui consiste à prévenir au dernier moment et en pleine tournées de services intersyndicales... **mais là !**

RV à 11H10, l'intersyndicale prête à porter les revendications listées dans la déclaration ci-après...

Dès le début de la réunion, on nous annonce qu'on n'aura qu'1/4 d'heure !!!

On n'a jamais connu ça, même quand le DG est venu le 14 janvier dernier, nous avons quand même pu poser des questions et obtenir des réponses : bref, un tout petit « minimum » de dialogue social.

Au bout de 10 mn de lecture et présentation des revendications, il en restait 5, donc :

Voici le compte rendu des réponses apportées par la collaboratrice de DUSSOPT :

Si vous voyez du blanc, c'est normal... puisque la seule « réponse » a été de nous proposer de lui envoyer par mail notre déclaration !

« Nous aurons une réponse écrite ? »

Manifestement gênée par cette demande, nous avons obtenu une timide réponse positive, avec des réserves sur la question des congés notamment. La case est cochée : rencontre des organisations syndicales ☐ oui ☒ x

On se moque ouvertement des agents et de leurs représentants !

Alors, dialogue social ? NON, MÉPRIS TOTAL !

*Nous irons demander des comptes, et chercher dans la rue, tous ensemble,
la satisfaction de nos revendications !*



Monsieur le secrétaire d'État, le directeur de cabinet,

Les urgentistes, les personnels de santé, les pompiers, les enseignants, les collectivités locales... toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour un service public de qualité, si précieux car indispensable à la population comme cette crise sanitaire a pu le démontrer si cela était encore nécessaire, réclament les moyens d'exercer leur mission de service public au service de l'intérêt général, sereinement, en toute sécurité, et une rémunération à la hauteur de leur engagement au service des usagers et du citoyen. Il ne peut pas y avoir de service public sans finances publiques.

Les agents de la DDFIP de l'Essonne sont profondément attachés à leurs missions, à l'exercice de leurs missions, et aux conditions d'exercice de leurs missions.

Pour toute reconnaissance, vous remettez en cause régulièrement leurs droits individuels et collectifs :

- La loi de transformation de la Fonction publique prend le contre-pied du statut général des fonctionnaires, en particulier, les principes d'égalité de traitement des usagers et de neutralité des fonctionnaires, accroît une précarité déjà bien présente dans la Fonction publique et à Bercy par le recrutement accru de contractuels. Vous videz les instances représentatives de leurs compétences limitant ainsi les droits des personnels à être représentés et défendus ;

- La mise en place du nouveau réseau de proximité depuis juin 2019 qui attaque brutalement les missions et les structures, nos emplois, remet en cause l'exercice de nos missions. Et alors qu'en 2019, on comptabilisait déjà 30 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFIP, nos services sont exsangues et chaque suppression d'emploi pèse d'autant plus lourd que nous sommes de moins en moins nombreux !

La pression augmente toujours plus sur les indicateurs ou les objectifs, mettant trop souvent des agents, tout grade confondu, en situation d'épuisement physique et/ou moral, et trop souvent encore d'écèlement horaire : le travail gratuit doit cesser !

Avec le nouveau réseau de proximité, les suppressions d'emplois impactant les quelques services de pleine compétence qui subsisteront vont accélérer la destruction pure et simple du réseau, des missions, des droits et garanties des agents !

- Les agents de la DGFIP voient leurs possibilités de promotion en constante diminution ;

- Les discussions salariales sont une mascarade, vous poursuivez l'austérité salariale avec le gel interminable du point d'indice alors que, dans le même temps, vous supprimez l'ISF, mettez en place la flat tax et qu'en 2019, le CICE a représenté un coût de 40 milliards d'€ aux finances publiques.

Les agents méritent une reconnaissance de leur travail autrement que par des mots qui rassurent et félicitent, ou le RIFSEEP qui ne va que créer de nouvelles tensions dans les services.

C'est pourquoi nous exigeons :

. Le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage des pertes des années antérieures ;

. Une confirmation claire et nette de la suspension de toutes les réformes engagées comme l'a annoncé le Président de la République dans son discours du 16 mars dernier et leur arrêt ;

. Des CAP de pléines compétences et le maintien des Comité techniques et des CHSCT ;

. L'abandon du nouveau réseau de proximité ;

. Des plans de qualifications répondant aux dispositions statutaires ;

. L'arrêt des suppressions d'emplois et des créations de postes pour nous permettre d'accomplir pleinement nos missions ;

. Le retrait du projet de retraite par points.

Par ailleurs, nous venons de vivre une crise sanitaire sans précédent. Les agents de la DGFIP ont répondu présent assurant leurs missions dans le cadre du plan de continuité d'activité se rendant disponible dans une période très difficile.

Et la réponse a été : la double peine !

- pour une majorité d'agents de la DDFIP, leurs activités jugées non prioritaires les obligeant à rester chez eux mais sans être en congés car toujours mobilisables par l'employeur, mais qui a dès lors pour conséquence la reprise de 10 jours de congés et RTT parce que n'ayant pas exercé d'activité ! Les agents n'ont pas demandé à être « empêchés » de travailler, leur qualification de « non empêchés » est une forfaiture qu'ils n'acceptent pas !

- l'obligation de se substituer à l'éducation nationale avec le travail et les devoirs des enfants à assurer à la maison... mais également le prélèvement des 10 jours !

- pour d'autres enfin, de santé fragile, placés en ASA par le médecin de prévention, mais punis de n'avoir pu travailler : même peine !

Restez chez vous, prioritairement télétravaillez ! N'étais-ce pas la consigne nationale ? Mais comment ?

Où étaient les ordinateurs portables qui leur aurait permis de télétravailler ? L'administration n'a pas donné les moyens aux agents de pouvoir télétravailler, alors que cette alternative était pourtant recommandée à tous, secteur public et secteur privé !

Cette ordonnance est vécue comme une injustice profonde, un vol manifeste des droits des agents : à votre avis, dans quel état d'esprit sont les agents, les cadres intermédiaires, à la reprise d'activité ?

Non ce n'était pas des vacances ! ... et la cerise sur le gâteau, l'annonce brutale de la perte des 5 jours de report 2019, après avoir rassuré nos organisations syndicales nationales depuis des semaines en laissant entendre qu'une solution serait trouvée... alors à votre avis, une nouvelle fois, dans quel état d'esprit sont les agents, les cadres intermédiaires, à la reprise d'activité ?

Par ailleurs, le télétravail permet de faire des économies de coût et de temps de transports : notre département a des axes routiers surchargés (la N104 et l'A6), et une barrière naturelle de la Seine et des transports en commun reliant le nord et le sud mais non transversaux. Il permet également de réduire les risques d'accidents routiers, car de ce fait, la plupart des agents utilisent leur véhicule pour se rendre au travail.

Certains souhaitent quelques jours par mois en télétravail, cette pratique professionnelle doit être étudiée et élargie, sur la base du volontariat.

Doit-on vous rappeler que le point d'indice est au point mort depuis une dizaine d'années... ? Il y aurait pourtant matière à récompenser les multiples efforts de tous les personnels de la DGFIP.

Les agents des finances publiques n'ont pas demandé de « primette » Covid dont ne bénéficieront que 30 % d'entre eux : c'est par ailleurs la triple peine pour les exclus !

Les agents des finances publiques de l'Essonne ne vous disent pas merci.

Au sein même de notre département, nous attirons votre attention sur deux anomalies :

- sur Evry Courcouronnes les agents de la direction peuvent prétendre au régime « des quartiers prioritaires de la ville » alors que les agents du centre des finances publiques à 200 mètres, non ! Sujet équivalent pour Massy.

- d'autre part comment expliquez-vous que l'indemnité de résidence de la ville d'Étampes est de 1 % au lieu de 3 % ? Étampes est pourtant bien une ville francilienne ?

Nous demandons qu'il soit mis fin à cette injustice de traitement.

Nous avons abordé ce sujet avec Jérôme Fournel lors de sa visite dans notre direction : il nous avait dit que ce sujet relevait de votre portefeuille.

Nous attendons donc aujourd'hui une réponse sur ces points locaux en particulier, mais aussi sur l'ensemble des sujets soulevés dans la présente déclaration.

A Évry le 04/06/2020